

Décès du professeur Waldemar A. Solf

C'est avec une grande tristesse que le CICR a appris le décès de Waldemar A. Solf survenu le 20 juin 1987 à Alexandria, Virginie (USA). Avec lui disparaît une des grandes figures du droit international humanitaire.

Né à Zurich en 1913, le D^r Solf est allé aux Etats-Unis alors qu'il était encore enfant. Docteur en droit de l'Université de Chicago, il embrassa une carrière militaire dès 1941 et connut successivement des affectations importantes au sein des forces armées américaines jusqu'à sa retraite qu'il prit en 1968 avec le grade de colonel. Il était alors chef de la division de la Justice militaire à l'Office du Juge avocat général de l'armée américaine à Washington D.C.

Il entama par la suite une carrière de juriste, enseignant à la *American University* à Washington; il rejoignit, à titre civil, le Corps du Juge avocat général de l'armée américaine en 1970 qu'il servit pendant plus de dix ans avant de devenir chef de la division des Affaires internationales.

Pendant cette période, le D^r Solf fut délégué des Etats-Unis aux Conférences d'experts gouvernementaux sur le droit international humanitaire organisées par le CICR, président de la délégation américaine à la réunion d'experts du CICR sur la signalisation et l'identification des transports sanitaires sur terre et sur mer. Enfin, il fut membre de la délégation des Etats-Unis à la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés (1974-1977).

Ce grand expert du droit des conflits armés prit sa retraite définitive en 1979. Dès lors il devint consultant en droit humanitaire, écrivain juriste et professeur adjoint de droit au *Washington College of Law, American University*, à Washington.

Les ouvrages et articles qu'il a écrits sur les divers aspects du droit humanitaire font autorité; il a notamment élaboré avec les professeurs Bothe et Partsch l'ouvrage *New Rules for Victims of Armed Conflicts: Commentary on the Two 1977 Protocols Additional to the Geneva Conventions of 1949* (1982).

Et il est peu dire qu'il contribua largement à promouvoir le droit humanitaire aux Etats-Unis, tant dans les cercles académiques qu'au sein des forces armées.

Le CICR a entretenu avec le D^r Solf une étroite collaboration qui s'est concrétisée dans de nombreuses réunions sur le droit humanitaire. Récemment il avait accepté de préparer avec J. Ashley Roach, un index des Conventions de Genève de 1949 et des Protocoles de 1977, lequel paraîtra incessamment.

Le CICR gardera un souvenir ému de ce grand serviteur de la cause humanitaire.